

Une "prophétesse" du VI^e siècle après J.-C. au musée de Grenoble ?

An activity of clairvoyance of the six century AD at the Grenoble Museum ?

Francis Janot

U.F.R. d'Odontologie de Nancy 1, ancien membre scientifique de l'IFAO du Caire

Mots clés

- ◆ odontologie légale
- ◆ égyptologie
- ◆ marque odonto-légale
- ◆ momie

Keywords

- ◆ forensic odontology
- ◆ egyptology
- ◆ forensic proofs
- ◆ mummy

Résumé

Depuis le début du XX^e siècle, la momie naturelle d'une femme, provenant de la nécropole au nord d'Antinoé en Moyenne Égypte, est conservée dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Grenoble. En 2008, l'étude macroscopique et radiologique de sa sphère oro-faciale permet la découverte d'indices anatomiques et odontologiques qui, une fois analysés, peuvent être mis en relation entre eux. Ils autorisent maintenant la reconstitution d'un geste jamais décrit dans l'Égypte ancienne. Répété des milliers de fois, il apparaît révélateur d'une activité professionnelle de voyance.

Abstract

Since the early 20th century natural mummy of a woman, from the necropolis north of Antinoe in Middle Egypt, is retained in the reserves of the Museum of Fine-Arts of Grenoble. In 2008, the macroscopic and radiological study of the oro-facial allows the discovery of anatomical and dental evidence, which, once analyzed, can be linked together. They now allow the reconstitution of an act never described in ancient Egypt. Repeated thousands of times, it is indicative of an occupation of clairvoyance.

Le corps non momifié artificiellement d'une femme, revêtu d'une longue tunique, a été découvert par Albert Gayet dans un caveau de la nécropole implantée au nord de la ville d'Antinoé lors de la campagne archéologique de 1906-1907. Rapportée en France, celle-ci séjourne depuis dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Grenoble. En mars 2008, l'étude pluridisciplinaire du corps de cette femme a été réalisée. Après un examen macroscopique, réalisé dans une salle du musée, elle a subi une étude tomодensitométrique dans la Clinique universitaire de radiologie et d'imagerie médicale de l'hôpital A. Michallon. Une seule acquisition volumétrique du corps entier a été nécessaire grâce à une unité de travail Siemens sensation 16. Puis l'analyse des balayages axiaux a été réalisée en utilisant le logiciel de visualisation et de traitement d'images OsiriX 3.3.2. Enfin, les reconstructions multi-planaires et tridimensionnelles ont été calculées en tenant compte des besoins spécifiques de l'étude archéologique par l'Equipe Mosel (D. Méry, D. Fass) du Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications (Loria) de l'université de Lorraine.

Le scout-view qui autorise la vision directe et immédiate des

connexions anatomiques cachées par la tunique, permet de diagnostiquer l'état sanitaire du corps. Le squelette examiné est celui d'une femme d'aspect gracile, âgée de 35 - 40 ans au moment du décès (1). Étendue en décubitus dorsal, les bras allongés le long du corps, ses deux mains étaient originellement réunies au niveau du pubis. Par chance, la cavité buccale de la défunte est retrouvée la bouche largement ouverte (Fig. 1). Il m'a fallu découper un petit fragment de lin qui empêchait la vision directe des dents antérieures (2).

La marque révélatrice portée par les dents maxillaires

L'analyse maxillo-faciale réalisée sur les reconstructions 3D permet de décrire, à la mandibule, la présence d'une exostose latérale droite au niveau de l'insertion goniale du muscle masséter (Fig. 2). Cette excroissance n'est pas due à un traumatisme violent, mais à une multitude de micro-traumatismes réalisés tout au long d'une sollicitation fonctionnelle répétée

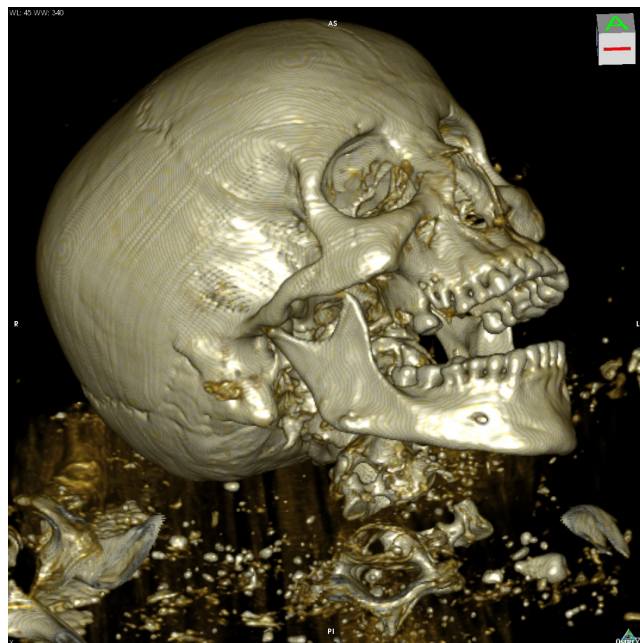
Correspondance :

23, rue de la Préfecture, 88000 Épinal Francis.Janot@odonto.uhp-nancy.fr



Fig. 1. La sphère oro-faciale de la défunte de Grenoble
© Fr. Janot.

Fig. 2. L'exostose osseuse au niveau de l'angle mandibulaire droit
© Équipe MOSEL/LORIA.



du muscle masséter droit. Il s'agit bien d'un indice anatomique odonto-légal, véritable trace qui signe une activité spécifique. L'examen attentif de la denture fait apparaître une anomalie d'abrasion des bords libres au niveau du groupe incisif (11, 12, 21, 22) parfaitement indépendante de toute mastication (Fig. 3). Elle n'existe pas au niveau des incisives mandibulaires. La rainure, de direction mésio-distale, débute à partir de l'incisive latérale gauche (22) pour se terminer au point de contact distal de l'incisive latérale droite (12). En vue palatine, la dentine exposée forme un schéma de mastication dû à des frottements multiples sur une surface dure introduite transversalement dans la bouche. L'usure des surfaces de contact est plus marquée pour les deux incisives du côté droit (11 et 22). La face vestibulaire de la canine gauche (23) porte une zone de stries parallèles disposées les unes au-dessus des autres qui se continuent dans la couronne littéralement creusée de l'incisive latérale (22) dont il ne subsiste qu'un modeste pan d'émail vestibulaire et palatin. Ces traces permettent de restituer deux schémas d'interposition d'un objet entre les dents qui s'initie du côté gauche de la denture. Ainsi, il est possible d'affirmer que la défunte était à prédominance gauchère. De plus, l'examen en vue latérale des structures osseuses reconstituées en 3D, à l'aide de filtres spécifiques appliqués lors du traitement des images, montre une absence de réaction pathologique de type inflammatoire au niveau des apex de ce groupe incisif supérieur. De même, il existe une prognathie de ce groupe dentaire qui se traduit par une avancée des incisives qui est plus importante à droite. Celle-ci est directement sous l'influence des forces masticatoires engagées lors du mouvement travaillant lorsque l'objet est engagé entre les dents.

Identification de l'objet inséré

Bien évidemment, il semble absolument indispensable d'identifier le type d'objet introduit transversalement dans la bouche de la défunte, capable de laisser une telle "empreinte" odonto-légale. Pour cela, nous devons la comparer avec d'autres marques décrites lors d'activités professionnelles connues et parfaitement individualisées. La découverte d'un luth dans la tombe de la défunte indique une activité de musicienne. Si celle-ci avait utilisé un instrument à vent de l'Antiquité tardive, du type aulos, l'abrasion caractéristique, qui donne une facette d'usure orientée en arrière et en bas, n'aurait touché que les deux incisives centrales maxillaires comme cela se

diagnostique de nos jours (3). La marque n'a donc rien à voir avec une quelconque activité de musicienne. Elle aurait pu confectionner des vanneries et des cordes. En effet, l'examen de vestiges dentaires, retrouvés lors de fouilles archéologiques, décrit l'existence de profondes rainures au contour net sur les faces occlusales des dents antérieures (4). En revanche, ces marques professionnelles reconnues creusent en profondeur les seules faces occlusales de l'incisive latérale et de la canine. Dès lors, une activité de travail de vannerie et de cordes peut être écartée. De même, l'activité de la défunte laisse une marque parfaitement différente de celle décrite sur le groupe incisif maxillaire de la cordonnrière mise au jour sur la pyramide du roi Pépy Ier à Saqqarâ (5). En effet, l'usure anormale, en forme de coin, se trouvait au niveau des points de contact du groupe incisif supérieur. C'est pourquoi, une activité de cordonnier peut également être éliminée. Enfin, il faut envisager les pathologies de type bruxomanie survenant lors d'une habitude vicieuse nocturne (6). Dans ce cas, les abrasions des cingulum incisifs supérieurs laissent toujours des facettes d'abrasion sur les incisives inférieures. Ces dernières ne sont pas retrouvées dans le cas de la défunte de Grenoble. De surcroît, il est également possible d'éliminer une abrasion de type comportemental observable chez une patiente anorexique-boulimique (7).

Fig. 3. La marque révélatrice portée par l'organe dentaire © musée des Beaux-Arts de Grenoble.





Fig. 4. Devin en pleine activité de voyance, statuette en bois de l'ethnie kongo/yombé. Hauteur : 15 cm, collection particulière © Fr. Janot.

Interposition de la racine d'une plante

Aux XIX-XXe siècles, les ethnies kongo/vili et yombé sculptent de nombreuses statuettes en bois de devins. Représentés assis ou debout, ces derniers mâchent éternellement la racine d'une plante, geste caractéristique de leur activité professionnelle (Fig. 4). Il existe également des sceptres dont l'extrémité est ornée d'une représentation de chef qui effectue la même action. La racine est tenue toujours fermement de la main gauche ou droite (8). Thème magique important, la racine est toujours fermement insérée entre les deux groupes dentaires antérieurs par le mouvement de pince mandibulaire.

Il apparaît parfaitement crédible de mettre en parallèle la marque révélatrice identifiée sur l'organe dentaire de la défunte du musée de Grenoble avec le mode d'insertion transversal d'une racine. D'évidence, les rainures et les usures polymorphes identifiées sur le groupe incisif supérieur sont provoquées par un mouvement fonctionnel mandibulaire d'avant en arrière qui fait pendant au mouvement manuel oscillatoire de la main gauche qui travaille également à un mouvement de tirage de dedans en dehors pour obtenir une dilacération des fibres de la racine. La face vestibulaire de la 23 fait alors office de calage, tandis que la couronne de la 22 sert de guide de positionnement. De plus, l'usure maximale du groupe incisif droit (11, 12) est consécutive à l'activité musculaire massétérine due aux multiples forces exercées lors de la dilacération des fibres. Cette activité des faisceaux musculaires, qui a modelé la face externe de la branche montante droite de la mandibule, a entraîné également, au niveau de l'angle mandibulaire, une contrainte maximale sur les crêtes osseuses des insertions du masséter. L'exostose observée sur l'angle gonion droit en est la conséquence directe. Elle est la réponse osseuse à cette contrainte répétée tout au long de l'activité professionnelle de la défunte de Grenoble. Naturellement, l'ensemble du mouvement réalisé induit une salivation abondante.

Les vertus chimiques de la racine africaine

La racine utilisée par les ethnies du Congo est appelée *munk-wisa*. Identifié par les botanistes comme *Tabernanthe iboga*, cet arbuste contient dans son écorce un alcaloïde : l'ibogaïne,

dont les propriétés stimulantes du système nerveux central peuvent entraîner, à forte dose, des hallucinations et des convulsions (9). Les Africains utilisent ces propriétés hallucinogènes afin d'exacerber les pouvoirs de vision et de clairvoyance. L'initié est alors capable d'entrer en communication avec l'esprit des ancêtres.

Le métier de la défunte de Grenoble

La défunte de Grenoble aurait-elle pu exercer la profession de clairvoyance dans la ville d'Antinoé ? À quelle époque ? Le prélèvement osseux, réalisé à la clavicule et au fémur du côté gauche, permet, grâce à une analyse au radioc carbone 14, de dater dorénavant la défunte de Grenoble au VIe siècle apr. J.-C. (10).

Les demandes oraculaires dans l'Égypte ancienne

Si ce dossier, qui concerne les membres du personnel religieux occupés plus spécialement aux questions oraculaires, orales et écrites, est bien mince, la pratique "des billets couplés" utilisée dès le Ier millénaire av. J.-C., connaît, après une vague croissante jusqu'au IIIe siècle apr. J.-C., une longévité attestée, par des papyrus rédigés en copte, jusqu'au VIIIe-VIIIe siècle apr. J.-C. (11). De plus, la nécropole au Nord d'Antinoé, de laquelle vient la défunte de Grenoble, a livré tout un ensemble de ces "billets couplés" écrits en copte (12) associés à des ex-voto qui représentent des parties du corps humain. Les demandes sont précisément adressées au dieu de Saint-Kollouthos, médecin-martyr de la ville. Ainsi, à l'époque copte, il existe un lieu qui conserve le corps du saint. Devenu centre de culte, il est pourvu d'un monastère et d'un oratoire (13).

Les techniques oraculaires utilisées

La documentation papyrologique n'explicite jamais les techniques utilisées par les prêtres pour répondre aux questions des plaignants. On sait, par des découvertes archéologiques dans le temple de Douch (oasis égyptien) que les billets déposés par un trou creusé directement dans le mur du naos du temple y demeurent la nuit. Le lendemain, la version choisie par le dieu est remise au fidèle. Les égyptologues accordent à la technique du tirage au sort la règle à laquelle obéit le prêtre au moment du choix du billet. Caché de tous, l'officiant est alors décrit comme "habité par le dieu" (14).

En tout état de cause, les indices maxillo-faciaux associés à la marque très particulière portée par l'organe dentaire se retrouvent dans la gestuelle africaine du devin kongo. C'est pourquoi, il semble possible d'inférer que la défunte de Grenoble avait une activité de "voyance" avec le passage quotidien entre sa denture d'une racine aux propriétés psychoactives. Il convient maintenant d'identifier la plante dont est extraite la racine utilisée par cette Égyptienne ancienne. Enfin, la présence dans la tombe d'un oiseau augural et d'une figure d'Isis-Déméter vient conforter notre proposition (15). Depuis le 30 avril 2010, la défunte d'Antinoé est présentée au public dans une des salles des antiquités égyptiennes du musée des Beaux-Arts de Grenoble.

Remerciements

J'exprime toute ma reconnaissance à Armand Fayard, directeur du Muséum d'histoire naturelle, Guy Tossatto, directeur du musée des Beaux-Arts de Grenoble, Hélène Vincent, conservateur en chef au musée de Grenoble et Fabienne Cottin, assistante de conservation au musée de Grenoble, pour la confiance dont ils ont fait preuve en autorisant le déplacement et l'étude de la "prophétesse" au C.H.U. de Grenoble ;

sans oublier l'équipe technique et de restauration du musée de Grenoble. Mes plus vifs remerciements vont au Pr Gilbert Ferretti, chef du service de la Clinique universitaire de radiologie et d'imagerie médicale au C.H.U. de Grenoble, et à son équipe pour leur précieuse et indispensable collaboration à cette première étude pluridisciplinaire. Mes remerciements s'adressent également aux Drs Christophe Amory, Gilles Bourret, Jean-François Thiebaut et Hervé Vitte, de la faculté d'odontologie de Nancy 1, pour leurs suggestions et conseils si avisés. Enfin, il me faut saluer chaleureusement l'anthropologue de terrain Alberto Salza, membre du comité scientifique del Centro Studi Africani del Piemonte, pour ses nombreuses explications sur le continent africain.

Références bibliographiques et notes

1. BEAUTHIER J.-P., *Traité de médecine légale*, Bruxelles, 2008, p. 438-477 ; FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M., "Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette", *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris* 6/13, Paris, 1979, p. 7-45 ; UBELAKER D.H., *Human Skeletal Remains. Excavations, Analysis, Interpretation*, Chicago, 1978 ; OLIVIER G., *Pratique anthropologique*, Paris, 1960.
2. JANOT Fr., "Les gestes de l'embaumeur dans la cavité buccale", *Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire*, vol. 14, 2009, p. 63-66, http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol14/2009_14.pdf ; JANOT Fr., *Momies. Rituels d'immortalité dans l'Égypte ancienne*, Paris, White Star, 2008, p. 358-359.
3. BOYADJIAN E., *Pratique instrumentale à vent et odontologie, Thèse de chirurgie dentaire*, Paris, 2003, p. 94.
4. MOLLESON T., "Des ossements révélateurs", *Pour la Science*, 204, 1994, p. 57-60.
5. JANOT Fr., "Une occupante inattendue de la pyramide du roi Pépy Ier", *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 100, 2000, p. 347-369 ; JANOT Fr., "Odontologie et archéologie égyptienne : une femme cordonnière retrouvée sur la pyramide du roi Pépy Ier à Saqqara", *Bull. Acad. Natle Chir. Dent.*, 46, 2003, p. 35-42.
6. PIETTE E., GOLBERG M., *La dent normale et pathologique*, Paris, 2001, p. 258.
7. BENMEHDI S., "Érosions dentaires : une pathologie en progression", *Clinic*, 29, 2008, p. 577-585.
8. Voir la très belle pièce en ivoire des collections du Virginia Museum of Fine Arts, The Adolph D. and Wilkins C. William Fund (1985.591), PETRIDIS C., *Art et pouvoir dans la savane d'Afrique centrale*, The Cleveland Museum of Art, 2008, p. 24, Fig. 11 ; NEYTS F., *Arts traditionnels et histoire au Zaïre*, Bruxelles, p. 90 et p. 93 Fig.V. 11.
9. VIALA A., BOTTA A., *Toxicologie*, Paris, 2005, p. 833.
10. Jusqu'à maintenant, la tombe était datée du II - IIIe siècles apr. J.-C., par son matériel archéologique associé, KUENY G., YOYOTTE J., *Grenoble, musée des Beaux-Arts. Collection égyptienne, Inventaire des collections publiques françaises 23*, Paris, 1979, p. 185, n° 279.
11. ANAGNOSTOU-CANAS B., " 'Justice' oraculaire dans l'Égypte hellénistique et romaine", *Rev. hist. droit*, 76/1, 1998, p. 1-16.
12. PAPINI L., "Biglietti oracolari in copto dalla necropoli Nord di Antinoe" dans ORLANDI T., WISSE F. (eds.), *Acts of the Second International Congress of Coptic Study, 22-26 September 1980*, Roma, 1985, p. 245-255.
13. PAPINI L., *ibid.*, p. 251 n° 32 ; p. 252 ; p. 254, n° 33 avec des attestations d'écrivains arabes des XIe et XIIIe siècles.
14. TRAUNCKER Cl., "L'appel au divin : la crainte des dieux et les serments du temple" dans HEINTZ J.-G. (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité, Actes du Colloque de Strasbourg 15-17 juin 1995*, Paris, 1997, p. 35-54.
15. La momie d'oiseau est en très mauvais état de conservation, KUENY G., YOYOTTE J., *Grenoble, musée des Beaux-Arts. Collection égyptienne, Inventaire des collections publiques françaises 23*, Paris, 1979, p. 192, n° 300 ; la figure d'Isis-Déméter n'est pas présentée dans ce catalogue, voir la monographie sur la momie et son matériel archéologique en cours de publication dans la collection des *Mitteilungen des deutschen archäologischen Institut, Abt. Kairo (Wiesbaden)*.